

## COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

### EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/06/13  
N° 01

**DATE DE CONVOCATION :**

9 JUIN 2023

**DATE D’AFFICHAGE :**

9 JUIN 2023

**NOMBRE DE MEMBRES :**

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 21

L’an deux mille vingt-trois, le treize juin à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie (*salle du conseil municipal*) en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

**Étaient présents :** Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Catherine FOULARD, Philippe GAGNOT, Christophe GOUSSÉ, Viviane GROUARD, Sylvie HÉRON, Lucas JUIGNÉ, Martine MALASSIGNÉ, Laëtitia ROSSI, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON.

**Étaient absents excusés :**

Jean COCHIN donne procuration à Anne-Marie GARNIER

Alain GALLET donne procuration à Francis BELLUAU

Jennifer DIOT donne procuration à Jean-Claude BOULARD

Karine NÉEL

Julie HEUZARD

**Secrétaire :** Bruno TISON

**OBJET : Accueil d’une étape du « Région Pays de la Loire Tour »**

La Municipalité a été sollicitée par la vice-présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire en charge du sport, au sujet de l’éventuel accueil par la Commune d’une étape du « Région Pays de la Loire Tour » qui se déroulera en avril 2024.

Il est proposé à la Commune d’accueillir le départ de la dernière étape de ce tour en 2024. L’accueil de cette course est, pour les communes concernées, une véritable opportunité de mettre en valeur le territoire et ses différents atouts (*activité économique, qualité de vie, dynamisme associatif et culturel...*).

L’accueil d’un tel évènement nécessite un investissement financier de la part de la Commune. La Région Pays de la Loire sollicite une participation financière à hauteur de 30 000 € pour l’organisation de cet évènement sur la commune de Marolles-les-Braults.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d’accueillir le départ de la 4<sup>ème</sup> étape du « Région Pays de la Loire Tour » et de participer financièrement à son organisation à hauteur de 30 000 €.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ACCEPTÉ** à la majorité des membres présents et représentés (20 voix « Pour » - 0 voix « Contre » - 1 abstention) d'accueillir le départ de la 4<sup>e</sup> étape du « Région Pays de la Loire Tour » et de participer financièrement à son organisation à hauteur de 30 000 €.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le treize juin deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,  
Maire,